Webinaires de la mobilité solidaire | Tous Mobiles

LABORATOIRE DE LA MOBILITÉ INCLUSIVE
Sous l'égide de FACE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Liberté Égalité Fraternité

FRANCE MOBILITÉS – FRENCH MOBILITY

Cerema – CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

ADEME – AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ADEME – AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

agil'ess – La mobilité pour tous !

croix-rouge française

ecf

FACE – Les entreprises contre l'exclusion

fastt – Et la vie des intérimaires est facilitée

MACIF Fondation

malakoff humanis

Mob'in – LES ACTEURS TERRITORIAUX DE LA MOBILITÉ INCLUSIVE

mobicoop – La mobilité partagée

pôle emploi

sanef – une société d'Abertis

Secours Catholique Caritas France

TotalEnergies FOUNDATION

transdev

Webinaires de la mobilité solidaire | Tous Mobiles



Épisode 22

Mardi 10 novembre 2026 - 14h-15h30

Mobilité solidaire : où en sont les entreprises ?

LABORATOIRE DE LA MOBILITÉ INCLUSIVE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

FRANCE MOBILITÉS

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Cerema

PLUS D'INFORMATIONS SUR TOUS-MOBILES-KIT.COM

PROGRAMME

OUVERTURE

- **Pierre Taillant,** Coordinateur de mobilité inclusive au Service Transport et Mobilité de l'ADEME

INTRODUCTION : LES OBLIGATIONS ET LES OUTILS À DISPOSITION DES ENTREPRISES

- **Séverine Boulard,** Coordinatrice Management de la mobilité et changement de comportement à l'ADEME

→ ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

- **Sandrine De Boras,** Responsable innovation chez Transdev

LES INITIATIVES DES ENTREPRISES ET DES ACTEURS DE LEURS ECOSYSTÈMES

- **Emilie Massini,** Responsable de projet conseil RH - France Travail
  & Fouad Ben Ahmed, Fondateur de SAMV
- **Nathalie Da Silva,** Responsable prévention risques routiers, RSE Direction développement responsable, ONET
- **Merryl Parisse,** Consultante associée Figeac Transitions cofondateur de l'association Figeac Mobilité
- **Vincent Lemaître,** Chef de projet MaMobilité62, Conseil Départemental du Pas-de-Calais

→ ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

- **Sandrine De Boras,** Responsable innovation chez Transdev

Le webinaire sera enregistré pour sa rediffusion sur le site Tous Mobiles ainsi que sur les chaines Youtube du LMI et sur le site de France Mobilités.

OUVERTURE

Pierre Taillant,
Coordinateur mobilité inclusive au Service Transport et Mobilité de l'ADEME

INTRODUCTION

Séverine Boulard

Coordinatrice Management de la mobilité
et changement de comportement à l'ADEME

MOBILITÉ EMPLOYEUR : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Mobilité employeur = toutes les mobilités liées à l'activité de l'entreprise

Déplacements domicile – travail des salarié.e.s

13% des émissions de GES

17,4 M tCO2e dont **98%** dues à la voiture

Disparités territoriales

Déplacements professionnels des salarié.e.s

Courte distance (**< à 80 km** à vol d'oiseau du domicile)

20 km de distance moyenne
79% en voiture, majoritairement seul

Déplacements des visiteurs, clients, fournisseurs

Longue distance (**à + de 80 km** à vol d'oiseau du domicile)

50% en voiture, la plupart du temps seul

LES ENJEUX POUR L'EMPLOYEUR AUTOUR DE LA MOBILITÉ

40%
des employeurs ont rencontré des difficultés à pourvoir un poste en raison de difficultés de mobilité

1 personne sur 2
en insertion a déjà refusé un travail pour cause de mobilité

74%
des actifs déclarent que les conditions de déplacement domicile – travail influencent leur choix de postuler à une offre ou de rester dans l'entreprise

Renforcer sa marque employeur

- Améliorer l'image et l'attractivité de l'entreprise
- Attirer et fidéliser des collaborateur.rice.s
- Réduire son empreinte carbone

LES ENJEUX POUR L'EMPLOYEUR AUTOUR DE LA MOBILITÉ

95%
des adultes sont exposés à un risque sanitaire par manque d'activité physique ou un trop long temps passé assis

78 %
des Français estiment que les entreprises ont un rôle à jouer dans la prévention des risques routiers

28%
des actifs sondés estiment que la mobilité liée à leurs déplacements dans le cadre du travail a un impact négatif sur leur QVCT

1,4 décès par jour dans un déplacement en lien avec le travail en 2023

Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail



Source : https://librairie.ademe.fr/urbanisme-territoires-et-sols/5998-a-pied-d-oeuvre-mettre-les-pietons-au-coeur-de-la-fabrique-des-espaces-publics-9791029720024.html

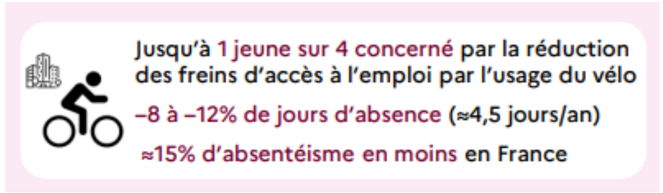

Source : https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transports/9313-11108-impact-socio-economique-des-usages-du-velo-en-france.html

Améliorer la santé et le bien-être

Gagner en productivité

LES ENJEUX POUR L'EMPLOYEUR AUTOUR DE LA MOBILITÉ

La mobilité représente en moyenne **15%** du budget des ménages (6000€/an), **22%** chez les plus vulnérables

La mobilité est **le 2ème ou le 3ème poste** de dépenses après les salaires

L'Assurance Maladie estime qu'en moyenne, le coût d'un accident du travail est de **4 800 euros**

Gagner économiquement

Redonner du pouvoir d'achat

Diminuer le coût des déplacements, de la flotte et du parking

MOBILITÉ EMPLOYEUR : CE QUE DIT LA LOI

Loi d'orientation des mobilités promulguée en décembre 2019 – loi LOM

Article 82

Article L. 2242-17 du code du travail en intégrant la mobilité domicile – travail dans la négociation annuelle obligatoire (NAO) sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et la qualité de vie et des conditions de travail

- **Toute entreprise dont 50 salarié.e.s au moins sont employés sur un même site et dotée de délégués syndicaux**

A défaut d'accord sur la mobilité => **obligation pour l'employeur d'élaborer un plan de mobilité employeur (PDME) sur ses différents sites à transmettre à l'autorité organisatrice de la mobilité (AOM) territorialement compétente**

Le PDME est détaillé dans l'article L1214-8-2 du code des transports

Forfait mobilités durables (FMD)

- Dispositif facultatif pour le secteur privé
- 600€ maximum / an / salarié.e
  - 900€ si cumul avec abonnement TC

Titre mobilité

Solution de paiement spécifique

Article L3261-2 du code du travail obligeant l'employeur à rembourser les frais d'abonnement aux TC ou services publics de location vélos à hauteur de 50% du montant de l'abonnement

MOBILITÉ EMPLOYEUR : CE QUE DIT LA LOI

Loi d'orientation des mobilités promulguée en décembre 2019 – loi LOM

Article 15

Article L1231-5 du code des transports

Mise en place d'un comité des partenaires réunissant des représentants des organisations professionnelles d'employeurs, des représentants des organisations syndicales de salariés, des représentants des associations présentes sur le territoire, notamment les associations d'usagers ou d'habitants, ainsi que des habitants tirés au sort

- Au moins 50% des sièges pour les représentants des employeurs

Pour connaître l'autorité organisatrice de la mobilité (AOM) dont dépend votre entreprise :

https://www.francemobilites.fr/outils/observatoire-politiques-locales-mobilite/aom

MOBILITÉ EMPLOYEUR : CE QUE DIT LA LOI

Loi portant engagement national pour l'environnement de juillet 2010 - loi Grenelle II

Article 75

Article L. 229-25 du code de l'environnement

Obligation de réaliser un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre (BEGES) accompagné d'un plan de transition pour les réduire présentant les objectifs, moyens et actions envisagés à cette fin pour :

- Toute entreprise employant plus de 500 personnes en France hexagonale
- Toute entreprise employant plus de 250 personnes dans les régions et départements d'outre-mer

BEGES réalisé tous les 4 ans, publié sur le site https://bilans-ges.ademe.fr/

Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/methodo_BEGES_decli_07.pdf

Sanction maximale en cas de non-réalisation de 50 000€ (100 000€ en cas de récidive)

COMMENT AGIR ? LES RESSOURCES ET OUTILS MIS À DISPOSITION PAR L'ADEME

Identifier toutes les mobilités et calculer leurs coûts, connaître les pratiques

- Je veux analyser les mobilités liées à mon activité
- Je veux mettre en place un Plan de Mobilité Employeur
- Je veux mettre en place le Forfait Mobilités Durables
- Je veux préparer mes NAO mobilité
- Je veux optimiser ma flotte de véhicules
- Je veux mettre en place une politique voyage
- Je veux accompagner mes salarié.es dans l'évolution de leurs habitudes de mobilité
- Je questionne ma politique immobilière
- J'ai un projet RH ou d'organisation du travail
- Je souhaite mettre en place et financer de nouveaux équipements et services de mobilité

Centre de ressources mis à disposition par l'ADEME

Pour avoir une estimation du coût de votre mobilité, testez l'outil gratuit CALMOB (en expérimentation) !

CalMob
CALCULATEUR MOBILITÉ EMPLOYEUR

COMMENT AGIR ? LES RESSOURCES ET OUTILS MIS À DISPOSITION PAR L'ADEME

Proposer des actions et les mettre en place

Organisation du travail

Mobilisation des salariés

Gestion de flottes

Optimiser voire réduire sa flotte

MobiliPro

Opter pour des véhicules plus légers



Expérimenter l'ouverture de flottes en autopartage : https://www.ecologie.gouv.fr/actualites/lancement-lappel-manifestation-dinteret-experimentation-douverture-flottes-autopartage

Date limite de candidature : lundi 16 novembre 2026



COMMENT AGIR ? LES RESSOURCES ET OUTILS MIS À DISPOSITION PAR L'ADEME



S’engager en faveur du covoiturage en signant la charte

S’engager pour la promotion du vélo en adhérant au label Employeur Pro vélo

EMPLOYEUR PRO-VÉLO

Se renseigner sur les aides disponibles : https://mission-transition-ecologique.beta.gouv.fr/

QUESTIONS / RÉPONSES

Sandrine De Boras
Responsable innovation chez Transdev



LES INITIATIVES DES ENTREPRISES ET DES ACTEURS DE LEURS ECOSYSTÈMES

Emilie Massini,
Responsable de projet conseil RH - France Travail
& Fouad Ben Ahmed,
Fondateur de SAMV

Nathalie Da Sila,
Responsable prévention risques routiers, RSE Direction développement responsable, ONET

Merryl Parisse,
Consultante associée Figeac Transitions cofondateur de l'association Figeac Mobilité.

Vincent Lemaître,
Chef de projet MaMobilité62, Conseil Départemental du Pas-de-Calais

LES INITIATIVES DES ENTREPRISES ET DES ACTEURS DE LEURS ECOSYSTÈMES

Emilie Massini,
Responsable de projet conseil RH - France Travail

Fouad Ben Ahmed,
Fondateur de SAMV

LES INITIATIVES DES ENTREPRISES ET DES ACTEURS DE LEURS ECOSYSTÈMES

Nathalie Da Silva,
Responsable prévention risques routiers, RSE Direction développement responsable,
ONET

UNE HISTOIRE FAMILIALE



UN GROUPE
DE SERVICES D'ENVERGURE INTERNATIONALE



2,4 MDS€
de **chiffre d'affaires**

77 000
collaborateurs

22 000
clients dans le **monde**

50 000
sites clients prestés

8/10
collaborateurs recommandent Onet

350
implantations en France & à l'international

UNE OFFRE INTÉGRÉE
INGÉNIERIE & INTERVENTIONS TECHNIQUES

Nos expertises en image

















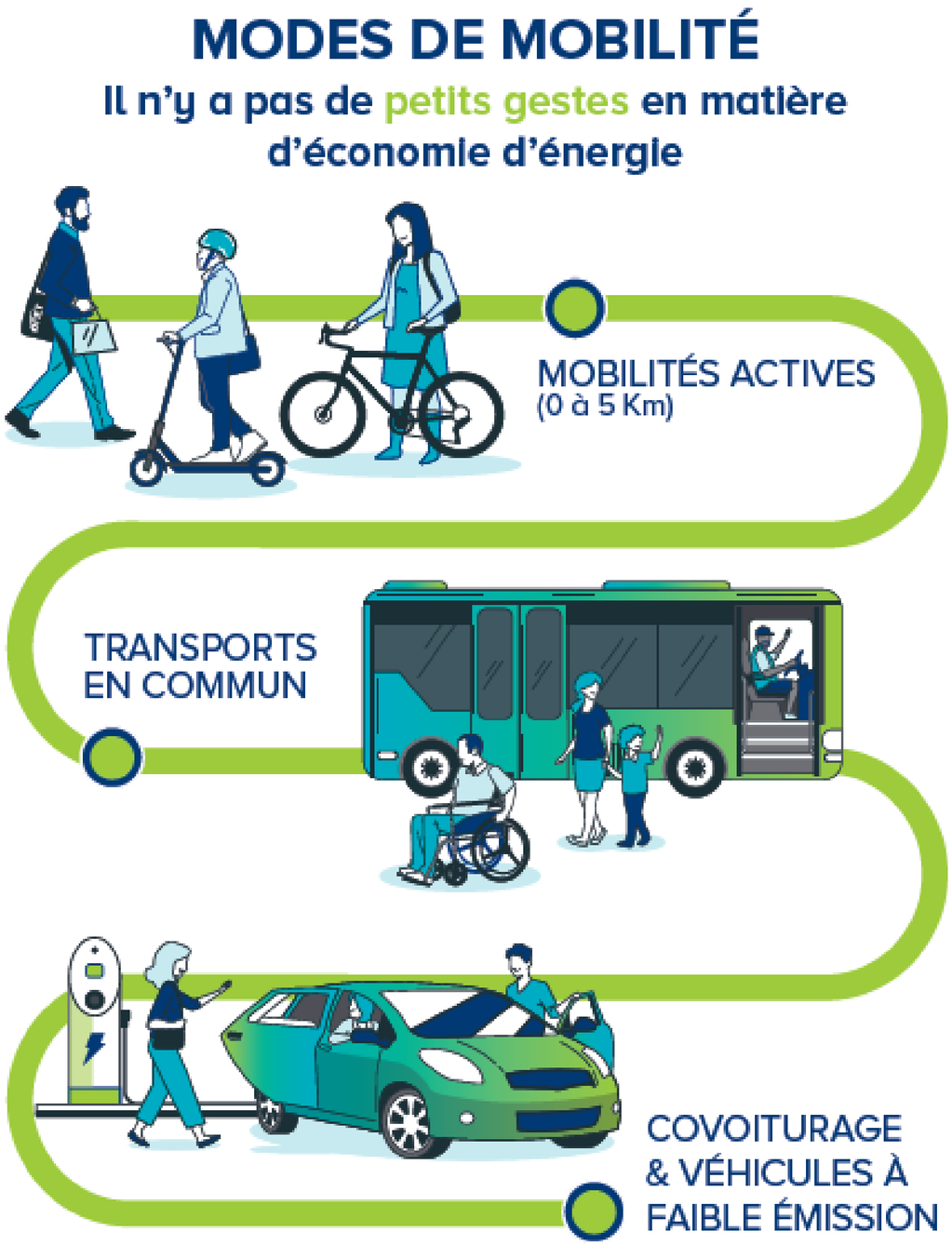

L'accidentalité par mode de déplacements

% 2025

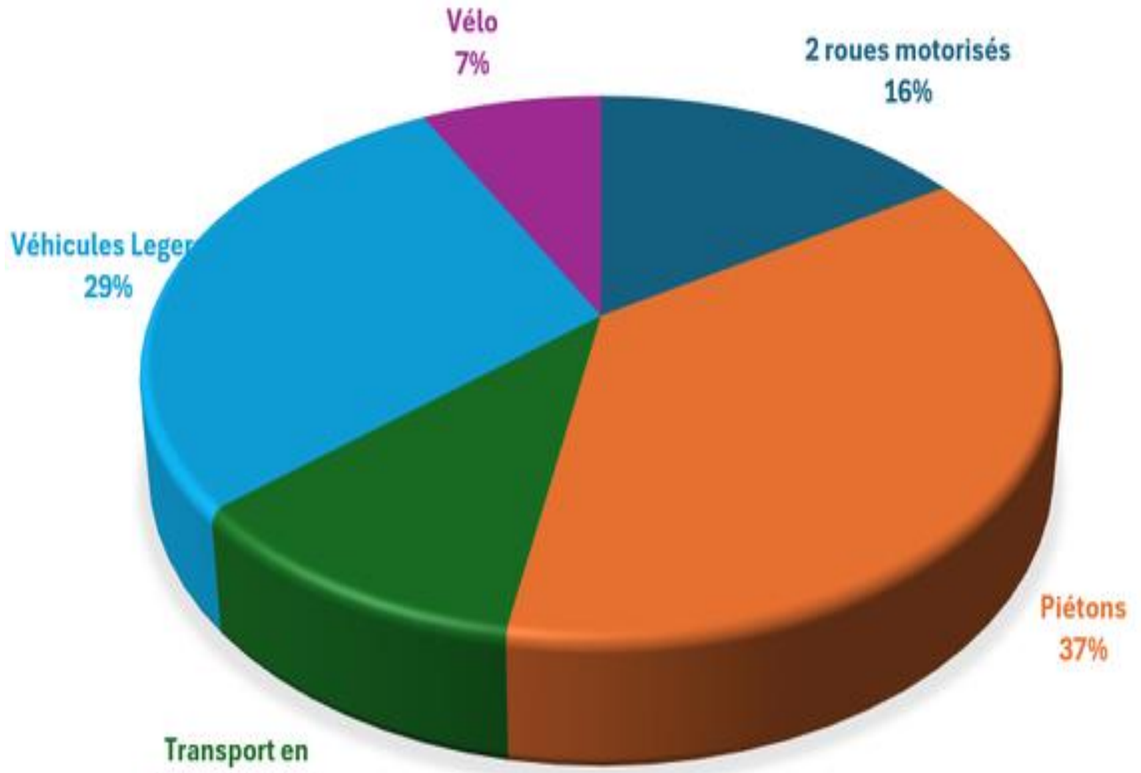

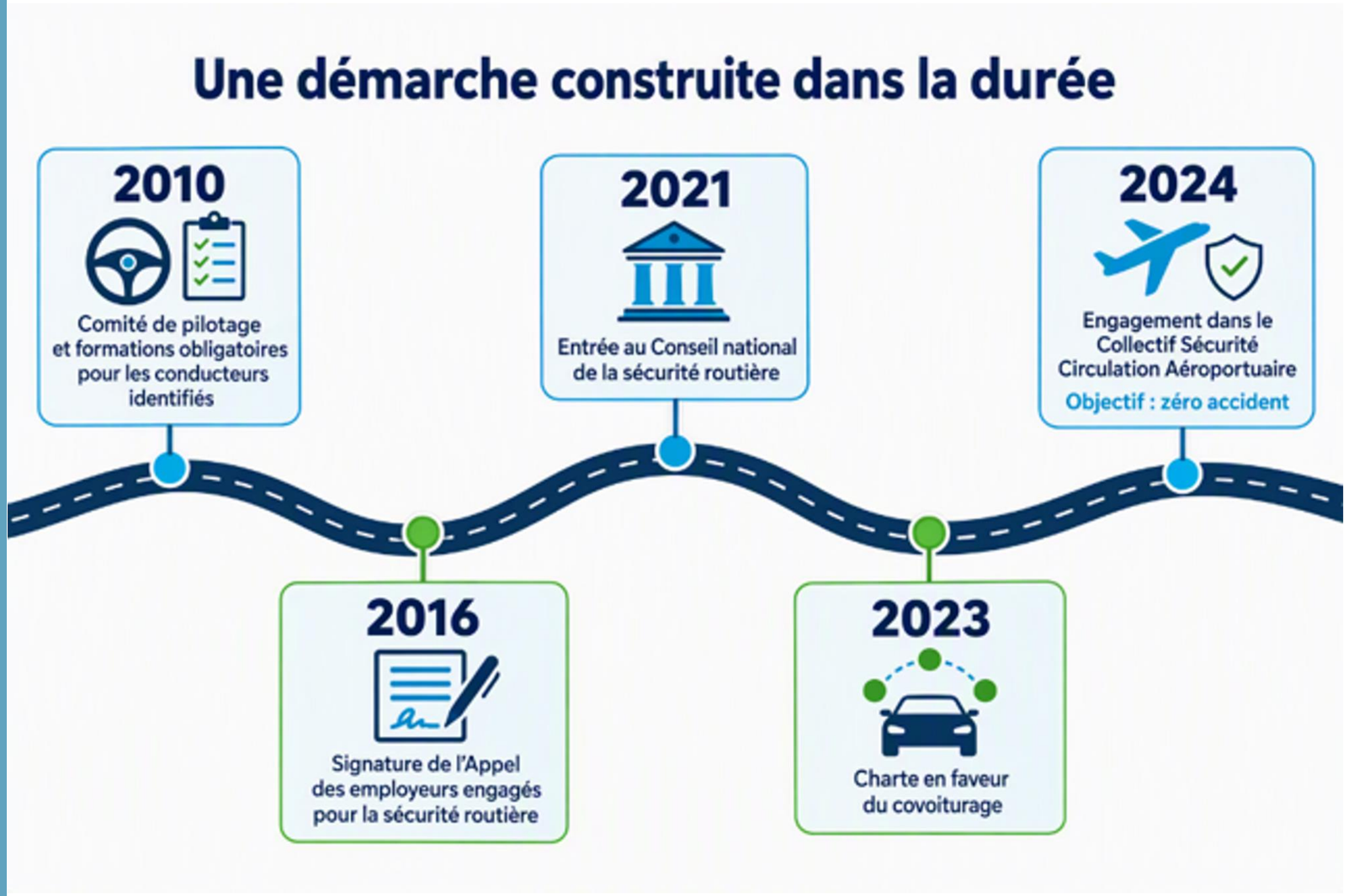

Exemple d'expérience de bonnes pratiques prévention chez nos clients :

LES INITIATIVES DES ENTREPRISES ET DES ACTEURS DE LEURS ECOSYSTÈMES

Merryl Parisse,
Consultante associée Figeac Transitions cofondateur de l'association Figeac Mobilité.

Figeac Ecomobilité
services de mobilité rurale décarbonée

Contexte

FIGEAC VILLE CENTRE
Habitants
10 000

GRAND FIGEAC
Habitants
Pour 92 communes
44 000

Notre bassin de vie bénéficie d'une activité industrielle et tertiaire dynamique et d'un tissu associatif dense. La géographie accidentée et l'habitat peu dense en font un territoire isolé où la mobilité est un enjeu fort.



*« Dans le Lot, 4 actifs sur 10 travaillent dans leur commune de résidence » * (source : INSEE)*



Taux de chômage de la zone d'emploi Figeac/Villefranche = 6,8 % inférieure à la moyenne nationale (7,6%) (source : INSEE 2025)*

Un projet citoyen, entrepreneurial … pour répondre aux enjeux des entreprises

- La mobilité des salariés, un enjeu majeur (RH + RSE), adressé par le PTCE Figeacteurs depuis 2017



- Figeac Ecomobilité, association créée en 2022 pour <u>développer des services alternatifs à la voiture thermique individuelle</u>

Ecologique

Réduction des émissions de Gaz à effet de serre
Réduction des nuisances sonores

Social

Accès à la mobilité (emploi, lien social)
Santé
Réduction du nombre de voiture -> Stationnement facilité

Economique

Facilite la mobilité des salariés et leur employabilité
Favorise le commerce de proximité

Nos activités

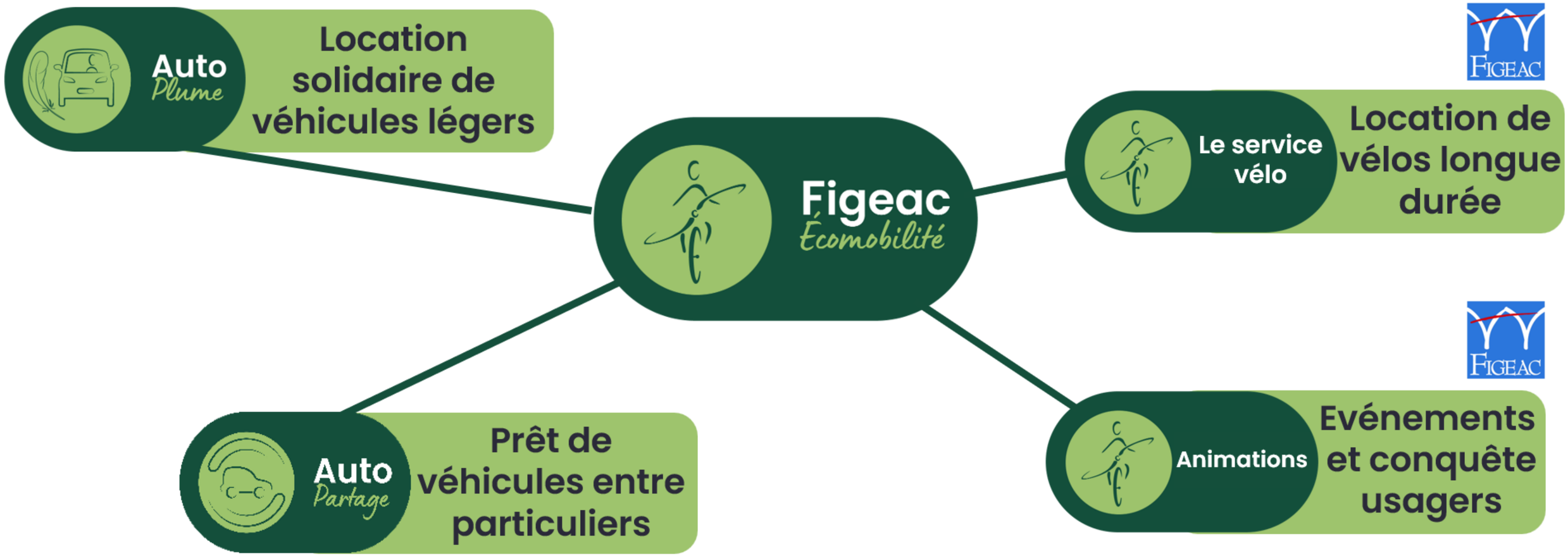

La location de vélo: un service plébiscité pour les trajets quotidiens



VELOS
En location longue durée
90

INSCRIPTIONS
Depuis le lancement du service
700

USAGERS
Depuis le lancement du service
460

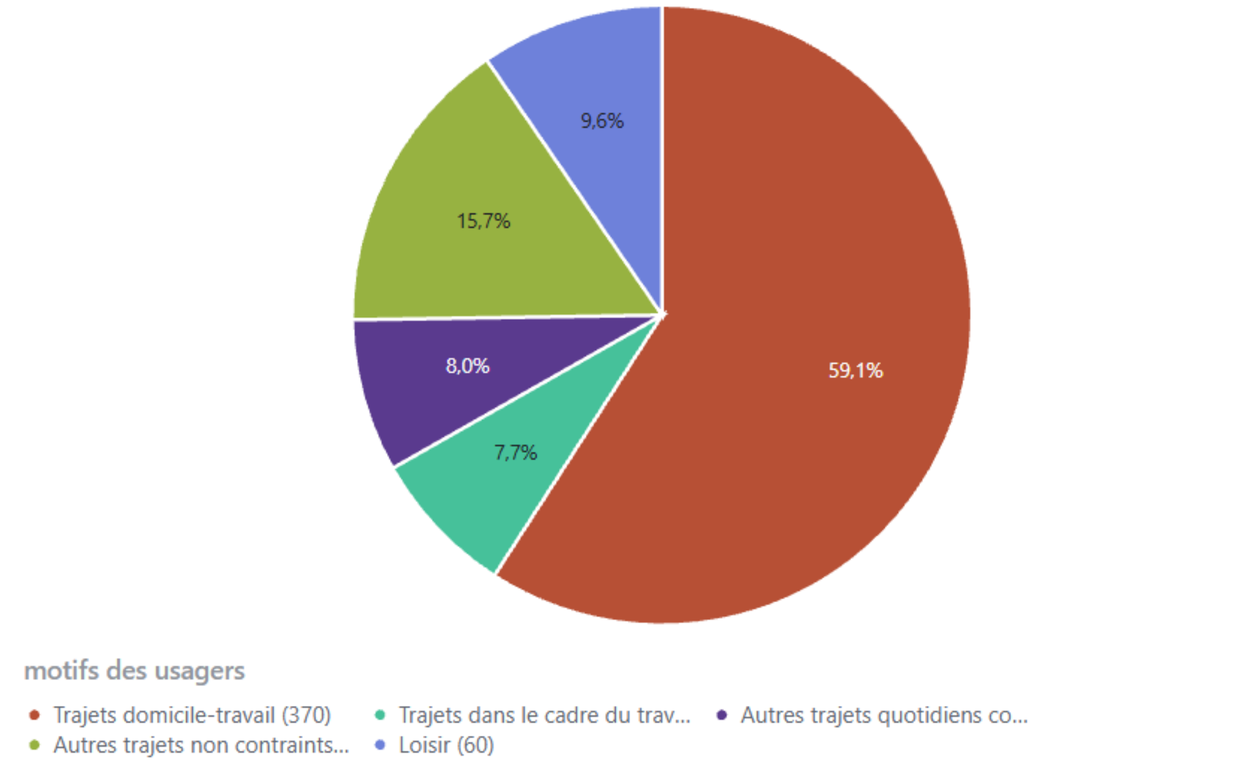

Un service efficace et économique, financé par ses bénéficiaires

Coût d'exploitation : 80€ TTC

par mois par vélo

- Entretien des vélos
- Renouvellement de la flotte
- Accueil du public
- Gestion administrative, comptable, recouvrement

Financement : 80€ TTC

- **Usagers**
- Tarif : 50 € / mois avant prise en charge employeur
  - Reste à charge **usagers salariés** : 25€

- **Employeurs** :
  - Prise en charge obligatoire de l'employeur de 50% du prix de l'abonnement : 25€
- **Ville de Figeac** :
- 30 € financé par le versement mobilité (tous employeurs de + de 11 salariés)

Pourquoi un service PUBLIC de location de vélo ?

Le modèle économique du service repose en partie sur la prise en charge obligatoire des transports publics par les employeurs:

- 4 / 5 des usagers sont salariés et utilisent le vélo pour se rendre à leur travail.
- **Pour les salariés, prise en charge** obligatoire **par l'employeur** de l'abonnement aux **services publics de location de vélo** (50 % dans le privé et 75% pour les salariés du service public)

Article L3261-2 du code du travail :

L'employeur prend en charge, dans une proportion et des conditions déterminées par voie réglementaire, le prix des titres d'abonnements souscrits par ses salariés pour leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail accomplis au moyen de transports publics de personnes ou de services publics de location de vélos.

Cette obligation de prise en charge est fixée à 50% pour les employeurs du secteur privé et 75% pour les employeurs du secteur public.

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000019950566

Autoplume: un service , deux objectifs



- Location longue durée pour la mobilité vers l'emploi de personnes qui ne disposent pas de solution de mobilité (reprise d'emploi, maintien dans l'emploi)
- Tests sur trajets domicile travail. Ce service cible les actifs et leurs employeurs

Tarif : 300€ / mois assurance incluse (soit 10 € / jour)

Tarif solidaire: à partir de 150 € / mois (soit 5€ / jour) le premier mois puis augmentation progressive – sur prescription

Autoplume: des véhicules légers pour une mobilité rurale décarbonée et solidaire

VEHICULES LEGERS 6
+14 en 2027
Catégorie L6e 45km/h
et L7e 85km/h

INSCRIPTIONS 42
Sur liste
d'attente en
novembre 2026

LOCATIONS 31
Depuis le lancement
+ 80 testeurs parmi les
actifs navetteurs



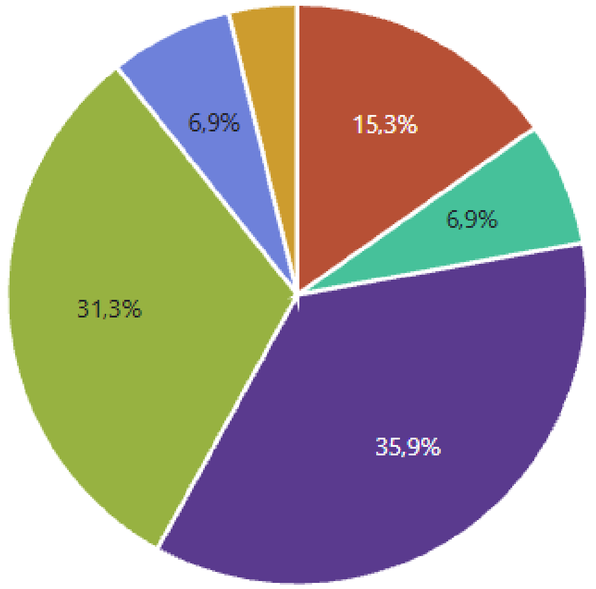

Ventilation des coûts pour un service de location longue durée de véhicule électrique léger catégorie L6e

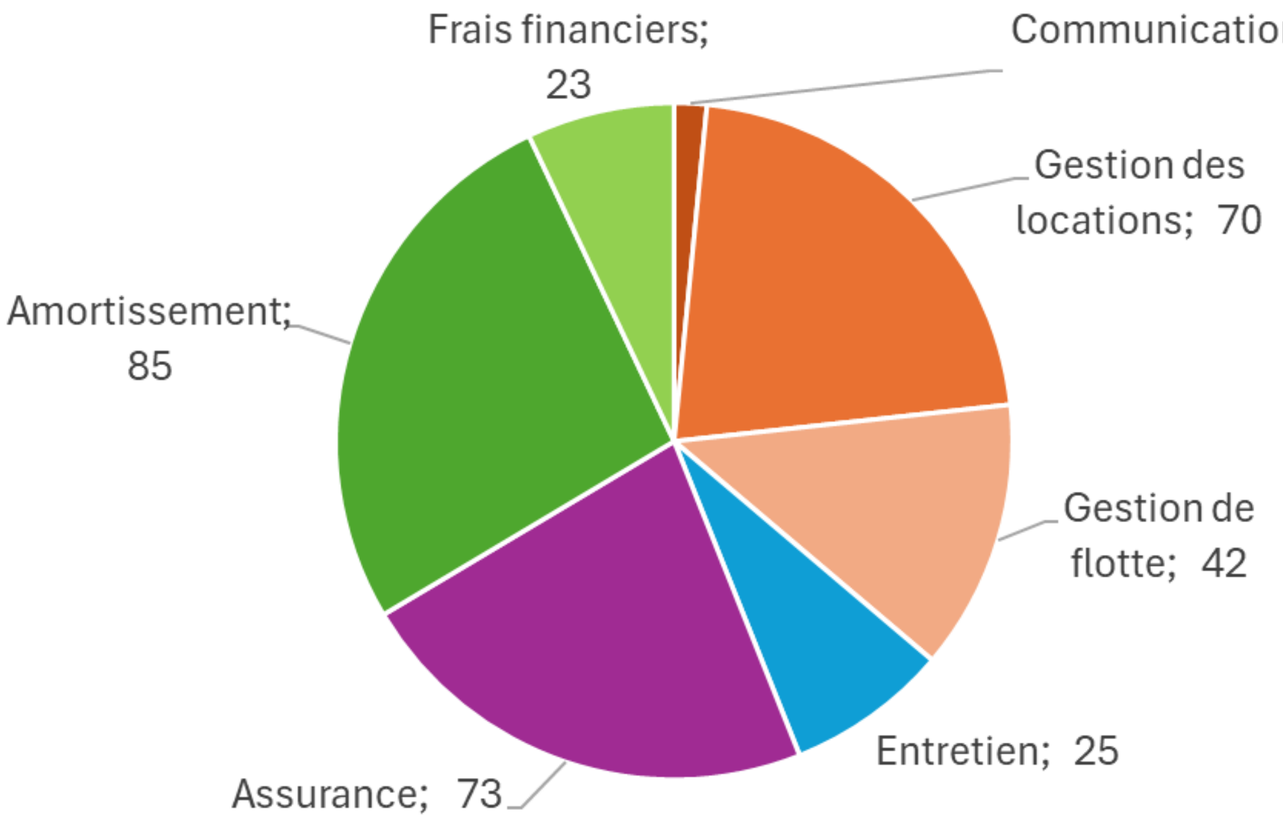

Coûts totaux :
300 € à 400 € par mois TTC

Amortissement, assurance et réparations sont des enjeux forts

Ventilation des recettes pour un service de location solidaire de véhicules électriques légers catégorie L6e

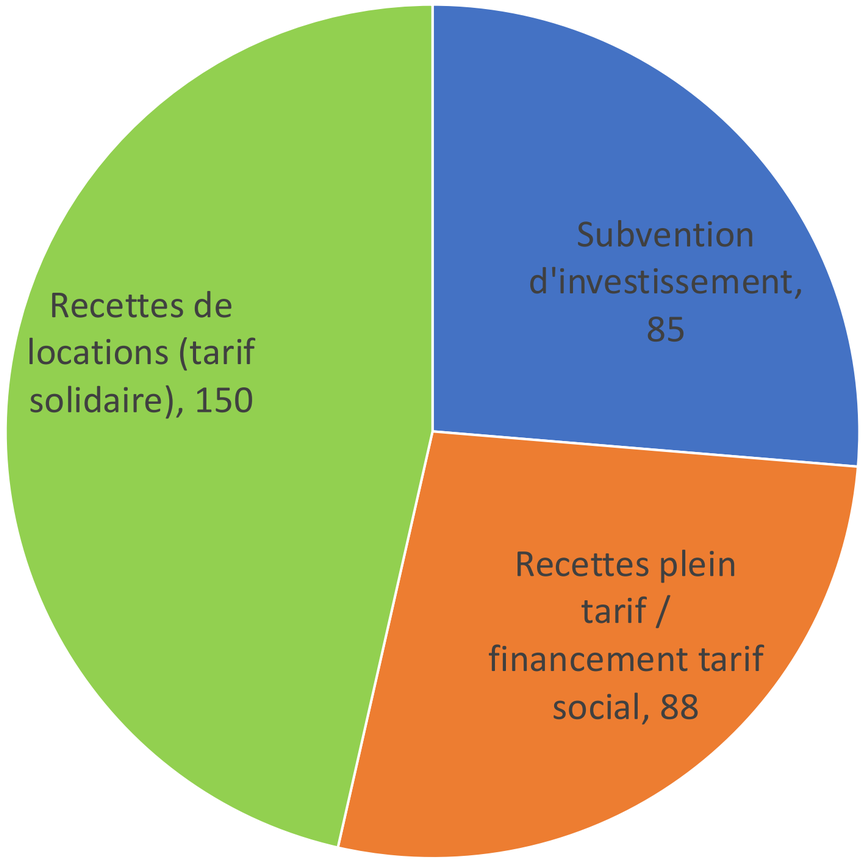

- Le tarif social : 150 € par mois TTC (5€/jour) finance 45% des coûts

L'équilibre économique pourra être atteint :

- En mixant public solidaire (avec tarification progressive) et public solvable
- Via une prise en charge tarifaire par les politiques de solidarité (FASTT, Conseils départementaux, France Travail)
- Si la flotte est partiellement subventionnée

Expérimentation 2024-2026 financée dans le cadre de 'MOB'AVEYLOT – Lauréate du programme TIMS

Portage : Figeacteurs – Facilitons vos projets – Mecanic Vallée – Les entreprises en mouvement

Financement : Tims – L'écomobilité pour tous – CEE Les certificats d'économies d'énergie – ADEME Agence de la transition écologique

L’offre B2B: un retour mitigé

OFFRE B2B

mise à dispo des véhicules L6/L7 + enquête et préconisations

360€ ht/mois

TESTEURS

Entreprise Collins Aerospace (Ratier) et Ville de Figeac

79

- Si les testeurs considèrent que le véhicule « fait le job » , très peu envisagent sérieusement de substituer leur véhicule actuel par un véhicule léger. Il est reproché aux véhicules légers leur manque de confort et de sentiment de sécurité à bord. Mais surtout, la faible polyvalence de ces véhicules implique de conserver en parallèle l’usage d’un véhicule classique, ce qui amènerait à additionner les coûts fixes de 2 véhicules. Dans cette logique, le coût de possession des véhicules légers est rédhibitoire.



Autopartage

Les chiffres clés de vos communautés Coloc'Auto 🔎

9	37	2	364
Voitures partagées	Utilisateur·ices	Groupes d'autopartage	Total des emprunts réalisés 🚙



- Partage de véhicule entre particuliers depuis 2024

- Tests en cours de mise à disposition de véhicules peu utilisés pour des personnes en retour à l'emploi

Tarif : défini par chaque propriétaire – environ 0,30 cts / km + adhésion annuelle de 5 €

- Un modèle expérimental reposant sur une animation bénévole mais présentant des perspectives intéressantes (partage de flottes, ouverture aux personnes morales…)

En conclusion – les entreprises et l'emploi, moteurs de nos services

- Des réseaux d'entreprises (Figeacteurs, Mécanic Vallée) volontaristes ,
  - souvent à l'origine d'expérimentations et porteuses d'un plaidoyer auprès des pouvoirs publics
- Ratier Figeac, une entreprise motrice
  - Employeur labellisé pro-vélo
  - Premier « testeur » de nos services
  - Participation du référent vélo à la gouvernance de l'association
- Les employeurs, financeurs du service vélo
  - Via la prise en charge obligatoire du service vélo
  - *Et de l'offre de covoiturage KAROS porté par Figeacteurs dans le cadre de MOB'AVEYLOT*
- Les employeurs et acteurs de l'emploi, prescripteurs du service auprès de leurs salariés
  - Exemple : Agences d'intérim

LES INITIATIVES DES ENTREPRISES ET DES ACTEURS DE LEURS ECOSYSTÈMES

Vincent Lemaître,
Chef de projet MaMobilité62, Conseil Départemental du Pas-de-Calais

Apport de solutions coordonnées de mobilité en milieu rural pour répondre à un besoin de recrutements massif

L’inscription de ces enjeux dans les PAMS

- **Plusieurs objectifs :**
  - **Mobiliser de façon transversale l’écosystème local** (collectivités, opérateurs de mobilité, représentants du réseau pour l’emploi, filières professionnelles etc..)
  - **Acter et formaliser les engagements de chacun à courts et moyens termes**
  - **Structurer collectivement une réponse « calibrée » aux enjeux importants (passage à l’échelle)**
  - **Anticiper les besoins des territoires et des entreprises**
  - **Optimiser les efforts financiers dans un contexte budgétaire contraint**

Un exemple de déclinaison opérationnelle : « Ma mobilité pour le chantier Canal Seine-Nord Europe »

Les enjeux :

un besoin important de recrutements sur les chantiers… …mais sur un territoire à dominante rurale et dépourvu de solutions de transport

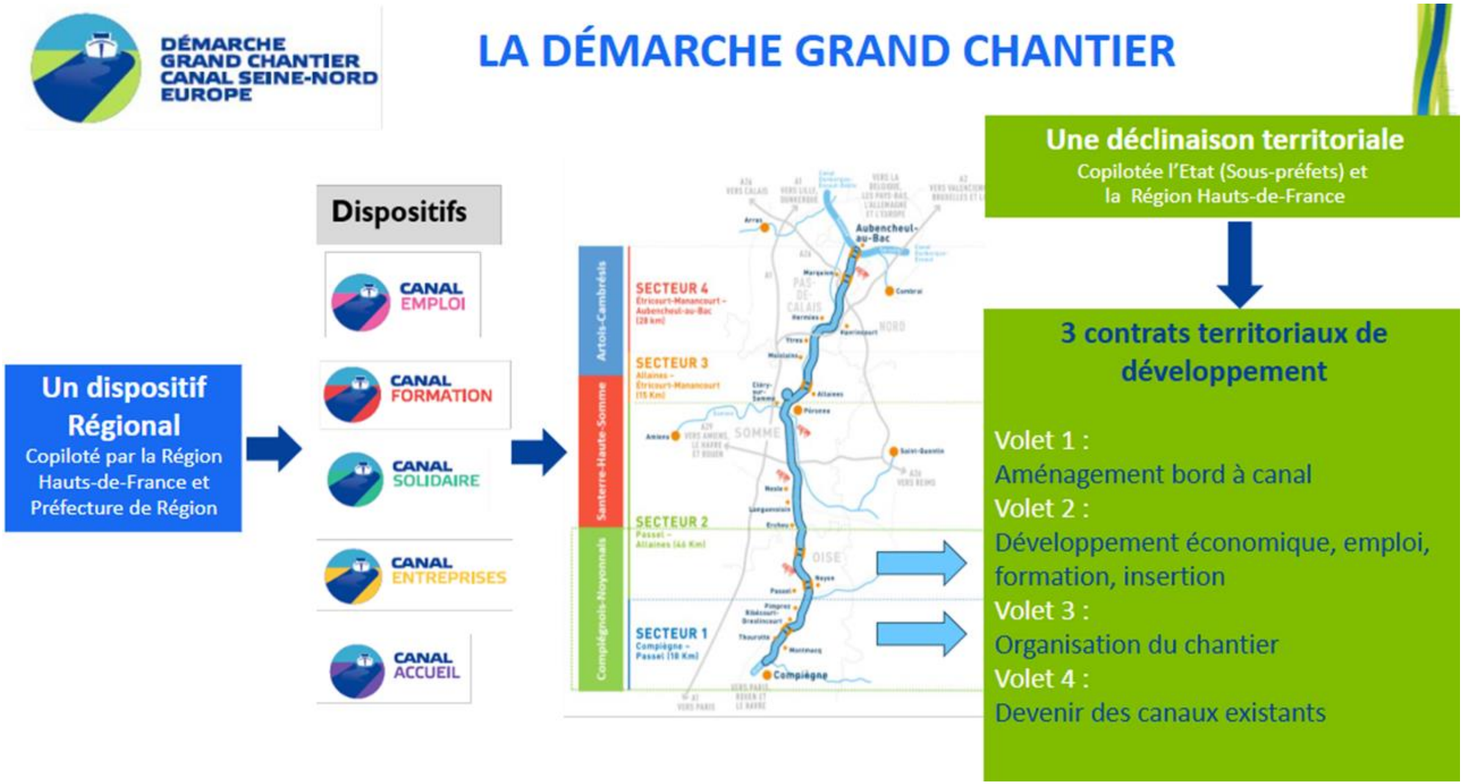

Un tracé de 107 km traversant 4 Départements et 64 communes

6000 emplois générés (dont 3000 emplois en création)

Intégration d'une clause d'insertion dans les différents marchés publics

<u>Sur le secteur 4 « Artois-Cambrésis » :</u>

Prévision de 273 000 heures d'insertion en 2026-2027 soit environ 150 ETP

Densité de population : 75 hab/km²

Taux de chômage sur le secteur : inférieur 6,5%

UN GUICHET UNIQUE POUR LA PRISE EN CHARGE DES (FUTURS) SALARIÉS



CANAL SOLIDAIRE

62 Pas-de-Calais Mon Département

ma mobilité 62
Des solutions de déplacements pour faciliter l'accès à l'emploi !

ZOOM SUR…. LA NAVETTE MOBILITE CANAL

Ligne 1

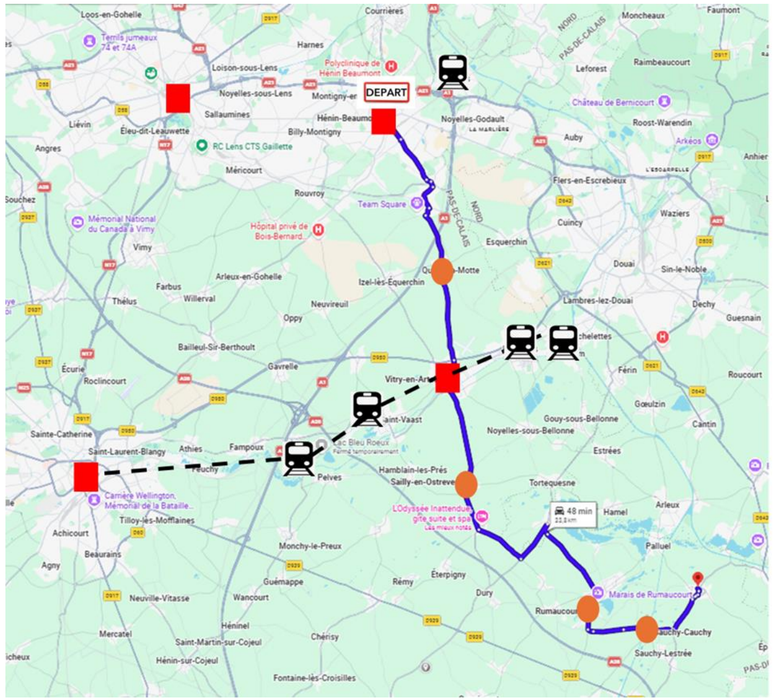

Navette Nord arrageois (OISY-LE-VERGER) :

L'opérateur :

Afeji Mobilité Services
GARAGE SOLIDAIRE

- Pôle d' échanges
- Gare
- Ligne ferroviaire
- Trajet Navette
- Point d'arrêt navette activable

Distance maxi : 34 km

Durée du trajet maxi : 1h05

Ligne 2

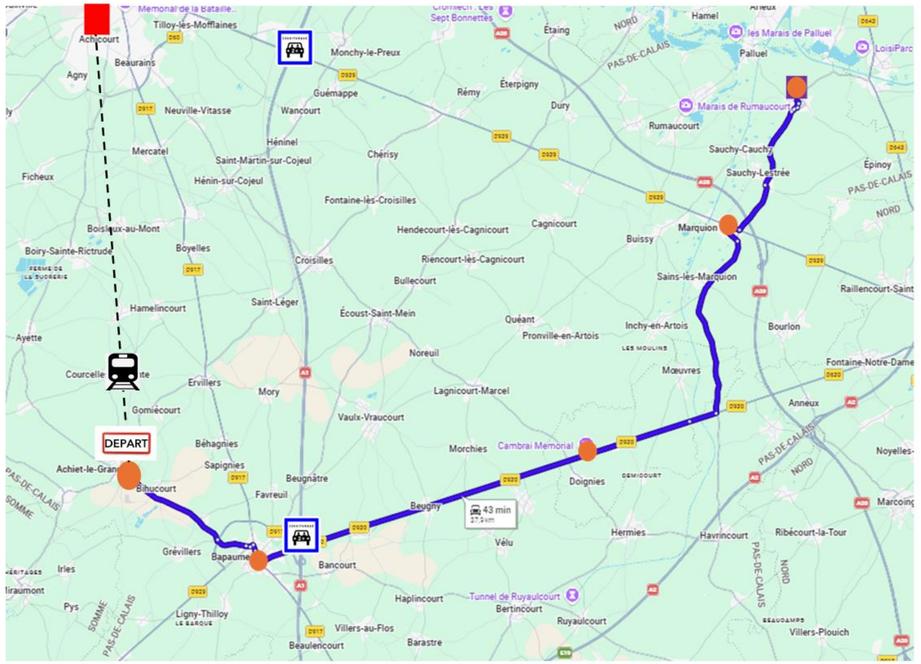

Navette Sud arrageois (OISY-LE-VERGER)

L'opérateur :

FJEP

- Pôle d' échanges
- Gare
- Ligne ferroviaire
- Trajet Navette
- Point d'arrêt navette activable

Distance maxi : 38 km

Durée du trajet maxi : 50 min

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

France Travail

Région Hauts-de-France

CANAL SEINE-NORD EUROPE

Webinaires de la mobilité solidaire | Tous Mobiles

Mardi 10 novembre 2026 - Épisode #22
Mobilité solidaire - où en sont les entreprises ?

La communauté PassPass Canal
(en projet pour 2027)

Objectif : S'appuyer sur un outil existant du Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts-de-France pour organiser, animer une communauté de co-voiturage dédiée spécifiquement aux trajets vers les chantiers du canal

Périmètre : Inter-départemental

Co-pilotage : Région et Départements

Partenaires : EPCI-Réseau pour l'Emploi-Société du Canal Seine Nord Europe- Entreprises

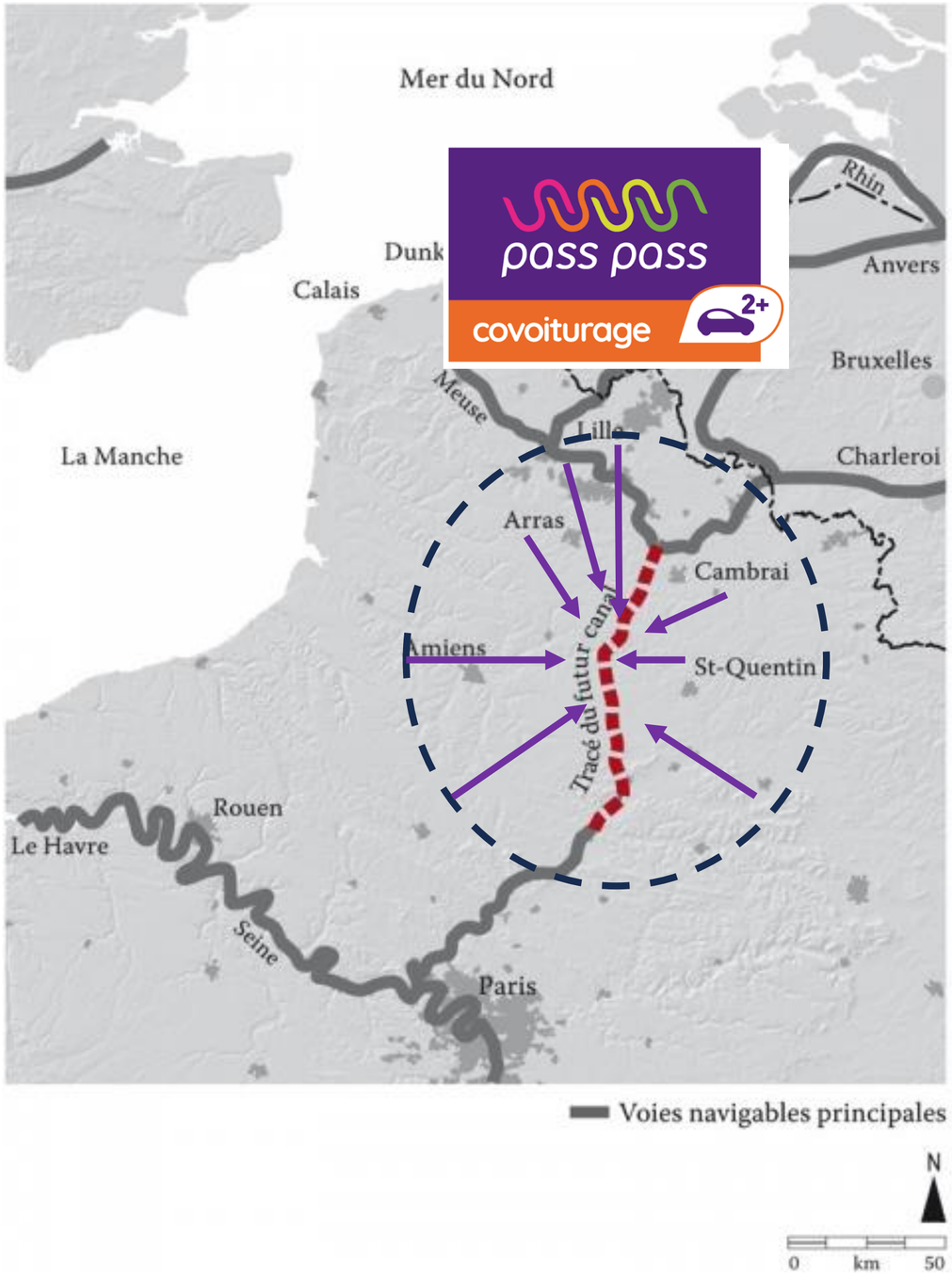

QUESTIONS / RÉPONSES

Sandrine De Boras
Responsable innovation chez Transdev



Webinaires
de la mobilité solidaire

Tous Mobiles

REVOIR LES WEBINAIRES EN REPLAY

Sur le site Tous Mobile

https://tousmobiles-kit.com/voir-les-replays

Sur la chaine YouTube du LMI